

MAIRIE DE BRISCOUS 64240



Le locataire a été informé que la commune de Briscous limite la location des salles communales et du matériel communal aux manifestations données en l'honneur des habitants de BRISCOUS une utilisation à l'intérieur du périmètre de la commune

• Je soussigné (e).....

Domicilié (e).....à BRISCOUS

Tél :

Réserve à partir du Vendredi.....16h45

jusqu'au Dimanche.....19h inclus.

A l'occasion de

Pourpersonnes

Lieu d'utilisation du matériel :

- ❖ Un chèque deeuros à titre d'acompte (10%)
(sauf location tables et chaises)
- ❖ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ❖ Un chèque de caution de 1500€

En cas d'annulation tardive 1 mois avant la manifestation, l'acompte versé lors de la réservation ne sera pas rendu.

↑ **La présente réservation sera annulée en cas de fausse déclaration.** (Chèque de réservation sera néanmoins encaissé par la commune).

Briscous, le

Signature (suivie de la mention lu et approuvé)

Salles communales ou matériel

- la très grande salle Biltoki avec cuisine
- la très grande salle Biltoki sans cuisine
- la grande salle Biltoki avec cuisine
- le grande salle Biltoki sans cuisine
- le petite salle Biltoki
- option salle de plonge (grande et très grande salle)

- la cantine des salines avec cuisine
- la cantine des salines sans cuisine

- le chapiteau
- les chaises : quantités
- les tables : quantités.....
- la vaisselle *nbre de couverts :
- *vaisselle uniquement avec location de salle